

**D'UNE ÉCONOMIE À HAUTE TENEUR EN CARBONE
VERS UNE SOCIÉTÉ À FAIBLE TENEUR EN CARBONE**

**RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE
POUR UNE SOCIÉTÉ MONDIALE DURABLE**

Septembre 2009

A. La création de la Commission de l'Internationale socialiste pour une Société mondiale durable

1.

La Commission de l'Internationale socialiste pour une Société mondiale durable a été créée conformément aux décisions prises par le Conseil de l'Internationale socialiste à l'occasion de ses réunions à Santiago, au Chili les 6-7 novembre 2006 et à Genève les 29-30 juin 2007.

Lors de ces rencontres, le Conseil a souligné que, si, durant ces récentes décennies, des changements importants dans le monde ont accru les opportunités de faire avancer la cause de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme, par contre, les aménagements de l'architecture des institutions globales, nécessaires pour surmonter les conflits et redresser les divisions sociales et les inégalités, n'ont pas encore été faits.

Au même moment, alors que les conflits sont devenus plus intenses et que de nouvelles menaces pour la sécurité sont apparues, le monde manque d'institutions multilatérales pour maîtriser efficacement le réchauffement global et le changement climatique.

Le Conseil a instauré une Commission pour une Société mondiale durable en vue d'élaborer une vision social-démocrate commune et de réfléchir sur les nouveaux défis environnementaux, politiques et sociaux qu'affronte le monde d'aujourd'hui.

Le travail de la Commission se situe dans la longue tradition d'efforts de l'Internationale socialiste pour promouvoir et garantir l'égalité, l'opportunité économique, la justice sociale, et le développement durable.

La conviction de l'Internationale de l'interdépendance du monde et d'une humanité commune, ainsi que sa présence dans chacun des continents, en fait une plateforme politique unique et un acteur global, capable de concevoir et de mener à bien une stratégie mondiale pour la paix et la préservation globale.

Le travail de la Commission a été concentré sur trois priorités : a) évaluer les menaces du réchauffement global et du changement climatique et élaborer de nouvelles politiques énergétiques globales, fondamentales pour toute réponse à cette menace ; b) envisager les possibilités de redresser les déséquilibres sociaux et les inégalités économiques au travers de nouvelles formes de gouvernance ; et c) proposer des améliorations dans la gouvernance globale comme fondement de la construction d'une société mondiale durable.

2.

La Commission comprenait des membres des différentes régions du monde ayant de vastes expériences dans le domaine des services publics. Ceux qui ont participé aux travaux étaient les co-présidents de la Commission **Ricardo Lagos**, ancien Président de la République du Chili (2000-2006) et Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies sur le Changement climatique et **Göran Persson**, ancien Premier ministre de la Suède (1996-2006) reconnu pour son action politique et ses compétences dans le domaine de la politique climatique ; **Hilary Benn**, secrétaire d'Etat à l'Environnement, l'Alimentation et les Affaires rurales, Royaume-Uni ; **Elio Di Rupo**, Président du Parti socialiste, PS, Belgique, ministre d'Etat et maire de la Ville de Mons ; **Mohamed El Yazghi**, ministre d'Etat, ancien ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Eau et de l'Environnement, Maroc ; **Sigmar Gabriel**, ministre fédéral pour l'Environnement, la Conservation de la Nature et la Sûreté nucléaire, Allemagne ; **Aleksandr Kwasniewski**, ancien Président de la République de Pologne (1995-2005) ; **Sergei Mironov**, Président du Conseil de la Fédération russe, Président du Parti Une Russie juste ; **Cristina Narbona**, ancienne ministre de l'Environnement d'Espagne (2004-2008) ; **Beatriz Paredes**, Présidente du Parti révolutionnaire institutionnel, PRI, du Mexique ; **Martin Torrijos**, ancien Président de la République de Panama (2004-2009), leader du Parti révolutionnaire démocratique, PRD ; et **Nkosazana Dlamini Zuma**, ancienne ministre des Affaires étrangères (1999-2009), actuellement ministre de l'Intérieur, République d'Afrique du Sud.

3.

Lors de son Conseil à Genève, les 29-30 juin 2007, l'Internationale socialiste, dans l'optique de créer une Commission, a souligné qu'il y avait un nombre croissant de questions internationales qui ne pouvaient plus être résolues au niveau national, notamment le réchauffement global et le changement climatique, et a insisté sur le fait que ceci constituait « le plus grand défi de notre temps. La zone de danger n'est plus quelque chose qui concerne l'avenir. Nous y sommes dès maintenant ».

Lors de sa première réunion à Londres, le 19 novembre 2007, accueillie par le Premier ministre Gordon Brown, Leader du Parti travailliste britannique, la Commission a déclaré, « La terre demande l'attention de tous les habitants de la planète et le moment est venu pour des actions décisives qui feront la différence. Le réchauffement du système climatique est un fait indiscutable. L'impact considérable de l'activité humaine sur l'état de détérioration de l'atmosphère terrestre est également indéniable ». La Commission a souligné que la maîtrise du changement climatique « est la priorité la plus cruciale à laquelle nous sommes confrontée ».

Depuis lors, l'urgence d'y apporter une réponse s'est grandement accentuée avec les flux réguliers de rapports et études, préparés par des scientifiques éminents et des spécialistes du climat à travers le monde, qui démontrent que les effets négatifs du réchauffement global et du changement climatique interviennent de façon plus rapide et avec un impact bien plus grand qu'imaginé au départ.

Il n'y a plus le moindre doute que les émissions de gaz à effet de serre doivent être radicalement réduits si l'on veut éviter que le changement climatique actuel n'entraîne un bouleversement climatique catastrophique pour l'équilibre délicat qui rend possible la vie humaine sur cette planète.

Une autre priorité, non moins importante, est de concevoir et de mener à bien un programme global visant à prendre les mesures nécessaires d'adaptation aux conséquences déjà inévitables du changement climatique, particulièrement pour les peuples les plus pauvres et les plus vulnérables de ce monde. Ceux-ci, par ce qui peut être qualifié d'injustice climatique, souffrent, dès maintenant, le plus des changements accélérés de la biosphère de la Terre, y compris des phénomènes climatiques de plus en plus extrêmes, telles que la sécheresse, la

désertification et l'augmentation du niveau des mers, alors qu'ils en sont les moins responsables.

4.

La nécessité de répondre au défi du changement climatique est devenue plus pressante encore par le bouleversement financier global, qui est rapidement devenu une crise socio-économique mondiale d'une ampleur que le monde n'avait plus connue depuis la Grande Dépression. Cette crise a eu des conséquences directes et graves sur la vie quotidienne des personnes partout dans le monde, et, là encore, a touché plus durement les parties les plus faibles et les plus vulnérables de la population mondiale.

A court terme, et dans la mesure où il y a eu des pressions pour édulcorer les politiques sur le changement climatique et pour revenir sur des engagements déjà pris, le ralentissement économique global a rendu plus difficile encore les décisions politiques à prendre. Pourtant, celles-ci sont nécessaires si l'humanité veut effectivement contrer la menace du changement climatique.

C'est la recette du désastre ! Plus grave, cette approche ignore le fait que la crise économique actuelle constitue une opportunité énorme pour l'humanité de tracer le chemin continu vers le développement écologique durable, qui viserait non seulement à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à mieux se prémunir contre les impacts du changement climatique, mais aussi à mettre en place une globalisation plus équitable et plus juste, dans laquelle les marchés servent les gens plutôt que l'inverse.

De façon encourageante, il y a déjà eu une réorientation vers des politiques énergétiques plus propres et plus écologiques de la part de l'Union européenne, de la Chine et plus récemment, et d'une façon très positive, de la part des Etats-Unis. Mais il ne s'agit là que des premiers pas sur le chemin qui doit aboutir au regroupement effectif, dans une coordination globale, des objectifs fondamentaux de la protection environnementale et de la reprise économique mondiale.

Accomplir ces tâches délicates demande non seulement une réelle détermination politique, mais aussi la restauration de la confiance des peuples dans la gouvernance aux niveaux local, national et international.

Concevoir des stratégies pour une préservation globale et créer les instruments gouvernementaux et institutionnels pour les mettre en œuvre, ne peut aboutir sans un engagement commun de nous tous, en tant que véritables citoyens du monde.

Eveiller le sens de la responsabilité des personnes partout dans le monde demande une attention accrue pour la jeunesse, l'éducation et la conscience collective, étant donné que ceci est la clé du changement des façons de penser et de vivre des peuples, car en fin du compte, un développement durable et solidaire de la planète demandera aussi "une pensée durable."

Dans la lutte des familles pour survivre dans l'actuelle crise économique globale, le rôle des femmes doit être reconnu et encouragé, à chaque niveau et dans chaque domaine, car elles contribuent aux efforts pour s'adapter aux changements climatiques avec un sens inné de la préservation de la collectivité et de l'environnement. Cet apport ne peut être quantifié sur aucune échelle scientifique mais est indispensable si l'humanité veut s'assurer un avenir pacifique, juste et sûr.

B. Réduire les émissions de gaz à effet de serre : établir des critères pour les réductions d'émissions de carbone par pays

5.

Les catégories des pays membres du CCNUCC – annexe I et non-annexe I – doivent être redéfinies et élargies, mais la question reste de savoir si, pour y parvenir, il est nécessaire ou non de progresser sur les questions principales.

Les deux grands blocs ayant droit de vote se sont révélés être des entités lourdes et peu efficaces, qui généralement échouent à prendre en compte les différents besoins et capacités des Etats membres. Ceci est particulièrement vrai parmi les pays de la non-annexe I – vu que de grands pays, tels que la Chine, l'Afrique du Sud et le Brésil, ont des profils différents des plus petits pays, tant en termes de niveaux d'émission, qu'en ce qui concerne leur capacité de mitigation – et ceci est également le cas pour les pays de l'annexe I.

Afin de surmonter ces difficultés, le Plan d'Action de Bali s'est engagé, en principe, en faveur de responsabilités communes mais différenciées pour les pays en développement, statuant : « Des actions de réduction appropriées au niveau national pour les pays en développement, dans un contexte de développement durable, soutenues et rendues possibles par la technologie, le financement et la consolidation des aptitudes, de façon mesurable, traçable et vérifiable. »

A cet égard, l'IS a soutenu le Plan d'Action de Bali, déclarant au Congrès de l'IS d'Athènes en juillet 2008 : « Les engagements des nations individuelles devraient être basés sur les niveaux d'émissions passés, présents et futurs et la capacité économique du pays à les réduire, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées et en fonction de leurs capacités respectives. Les nations les plus riches, ayant le plus grand volume d'émissions, devraient réduire leurs émissions en premier, et davantage que les autres ».

L'IS a aussi affirmé lors de ce Congrès : « Une solidarité active entre le monde développé et en développement doit inclure un soutien technique et économique pour les pays les moins en mesure de réduire leurs émissions de gaz et de s'adapter aux impacts du changement climatique ». Mais ceci est resté l'obstacle majeur dans les négociations actuelles du CCNUCC, et les lignes de division persistent entre les pays industrialisés et les pays en développement sur les questions cruciales qui doivent être résolues afin d'arriver à un accord à Copenhague.

Il paraît donc, qu'alors que les catégories ont besoin d'être redéfinies, des percées majeures sur les questions principales doivent d'abord être faites au travers d'une plus grande conscience collective mondiale et d'un vrai leadership de la part des plus grands émetteurs, à la fois parmi les pays industrialisés et parmi les pays en développement.

6.

Durant la plus grande partie de l'ère de la civilisation humaine, la quantité de dioxyde de carbone, le gaz le plus commun à effet de serre, dans l'atmosphère était d'environ 275 parts par millions. A la fin des années 1950, elle était déjà d'environ 315 ppm, et en 2008 elle a atteint les 385 ppm et a augmenté de plus de 2 ppm par année. Cela a entraîné une augmentation de la température

globale d'environ 0.75 C au-dessus des niveaux préindustriels, et une hausse additionnelle de 0.6 C est considérée comme inévitable à cause du dioxyde de carbone déjà émis.

Une hausse de température d'environ 2 C au-dessus du niveau préindustriel est généralement considérée comme étant le maximum que la société humaine peut endurer. Il y a quelques années encore, on pensait que l'on pourrait empêcher la hausse de la température de monter au dessus de 2 C et que les risques des retombées les plus graves du changement climatique pourraient être réduits de façon significative, si les niveaux de carbone dans l'atmosphère étaient stabilisés entre 450 ppm et 550 ppm.

Aujourd'hui, les études scientifiques les plus réputées démontrent que la planète réagit plus rapidement que prévu aux hausses relativement faibles de la température globale déjà enregistrées, et que si l'humanité veut éviter un changement climatique incontrôlé et maintenir la planète habitable pour la vie humaine, les niveaux de carbone devront vraiment baisser de l'actuel 385 ppm, à un niveau aussi bas que 350 ppm, si ce n'est encore plus bas. Cela veut dire qu'à l'approche de Copenhague, les nations doivent chercher les moyens de réduire les émissions de manière beaucoup plus significative qu'originellement discuté lors de la Conférence de Bali.

7.

Au Congrès d'Athènes en juillet 2008, l'IS s'est prononcé en faveur de l'objectif de 2 degrés Celsius comme pierre angulaire pour tout accord intégral à atteindre à Copenhague en 2009, et ceci dans les prochaines 10 à 15 années, les émissions globales de GES devant faire l'objet de transformations progressives en conformité avec l'objectif de 2 degrés Celsius.

Pour atteindre cet objectif, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a proposé que les pays industrialisés réduisent d'ici 2020 leurs émissions de 25-40 pour cent au-dessous des niveaux de 1990. Toutefois, les pourcentages actuellement discutés sont bien insuffisants par rapport aux propositions du GIEC. Ceci reste un point majeur du différend entre les pays industrialisés et les pays en développement, plusieurs de ces derniers faisant pression pour que les pays industrialisés s'engagent au-dessus de 40 pour cent de réduction, barre la plus haute du GIEC, alors que les

nations les plus pauvres et les états des petites îles poussent jusqu'à 45 pour cent.

Au même moment, de nouvelles études continuent à être faites qui préconisent qu'une réduction comprise entre 25-40 pour cent ne serait pas suffisante pour atteindre l'objectif de 2 degrés Celsius. Ainsi, par exemple, en avril, le *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA) américain a signalé que les émissions de gaz à effet de serre ont continué d'augmenter en 2008 en dépit du déclin économique global. Toujours en avril, une étude de l'Institut de Potsdam sur la recherche de l'impact du climat en Allemagne a conclu que « moins d'un quart du combustible fossile en réserve peut être brûlé et être émis entre maintenant et 2050, si le réchauffement global doit être limité à 2 degrés Celsius. »

Les négociations du CCNUCC menées depuis Bali ont abouti à peu de progrès substantiels sur cette question clé et de sérieux doutes subsistent quant à la possibilité d'atteindre l'objectif de 2 degrés C, étant donné l'essor des émissions de carbone et les contraintes politiques. Une détermination maximale pour atteindre l'objectif des 2 degrés C est et doit rester le but principal, et des efforts doivent être maintenus en ce qui concerne la limitation des dommages et l'adaptation.

8.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre est une responsabilité commune. En même temps, les engagements de chaque pays individuellement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre doivent être basés sur les niveaux passés, présents et futurs des émissions et sur la capacité économique du pays de les réduire conformément au principe des « responsabilités communes mais différenciées », tel que défini par le Protocole de Kyoto.

Par le protocole de Kyoto, les pays industrialisés s'engageaient à réduire leurs émissions à un certain pourcentage au-dessous de la quantité qu'ils émettaient en 1990, même si la base de 1990 avait peu ou pas de relation avec la science climatique. De plus, la méthode principale utilisée par les pays développés pour atteindre les objectifs de réduction – échanger des crédits de carbone sur les marchés de carbone internationaux – n'a résulté, jusqu'à ce jour, en aucune réduction substantielle des émissions.

En même temps, alors que les pays industrialisés ont essayé, avec un minimum de succès, de réduire les émissions comme prévu par le Protocole de Kyoto, les pays du monde en développement ont, en fait, augmenté les niveaux de leurs émissions.

A l'approche de Copenhague, il est clair que les pays riches industrialisés doivent s'accorder sur des objectifs nouveaux et plus significatifs de réduction des émissions, là où les pays en développement, particulièrement la Chine et l'Inde, doivent également s'engager à réduire leurs émissions, même si les objectifs sont numériquement plus bas.

Les récentes initiatives de la Chine et d'autres pays en développement, la nouvelle ligne politique des Etats-Unis en matière de changement climatique, et les volontés manifestes de ces deux pays - les deux plus grands pays du monde émetteurs de gaz à effet de serre - de discuter des possibilités d'une voie commune vers la réduction des émissions, sont des signes positifs.

9.

La répartition équitable entre toutes les nations du monde des objectifs en matière de réduction des émissions, sera la question clé à résoudre pour arriver à un accord sur le nouveau traité sur le changement climatique. Un pas en avant serait un système basé sur des émissions par habitant, avec des objectifs nationaux basés sur la population, ladite "contraction et convergence", formule créée par le Global Common Institute.

Une autre alternative et potentiellement la plus prometteuse est basée sur les «droits de l'effet de serre/développement» (les GDRs - *Greenhouse development rights*), élaboré par EcoEquity et l'Institut de l'Environnement de Stockholm, qui élargit l'agenda du changement climatique en intégrant la reconnaissance du droit au développement des pauvres du monde, aussi bien dans les pays du Sud que dans ceux du Nord. Les obligations nationales en matière climatique devraient être déterminées en fonction d'un « seuil de développement » basé sur les niveaux de pauvreté et les disparités des revenus à l'intérieur des pays et selon la quantité de gaz à effet de serre que les pays produisent.

Quelque soit la méthode adoptée, il est clair que négocier les détails et s'accorder sur les moyens d'action sera un exercice difficile et que la

communauté internationale doit faire le meilleur usage du temps qui reste avant Copenhague afin de résoudre cette question fondamentale.

C. Réduire le recours à l'énergie productrice de gaz à effet de serre

10.

L'enjeu est aussi de mettre en place une politique énergétique mondiale commune qui prendrait en considération les niveaux variables de développement économique à l'échelle nationale. Aucun effort ne doit être ménagé pour promouvoir le recours aux énergies propres, plus efficaces et renouvelables, comme alternatives à la dépendance actuelle aux énergies fossiles, pratique qui n'est pas seulement destructrice pour l'environnement, mais aussi une cause première de tensions géopolitiques et de conflit.

Mettre un prix approprié sur les émissions de carbone, et garantir son paiement, est fondamental pour promouvoir le passage d'une énergie à haute teneur en carbone à une énergie carbonique basse, tout en assurant la sécurité des ressources énergétiques de remplacement, nécessaires au développement économique durable.

Les marchés d'échange de carbone offrent certains avantages mais n'ont pas encore produits des réductions d'émissions substantielles, comme souligné précédemment, et il est clair que les seuls marchés, comme c'est le cas pour l'économie dans son ensemble, sont insuffisants et n'apporteront pas les aides financières et les ressources nécessaires pour réaliser la combinaison indispensable d'une réduction significative d'émissions, d'adaptation aux conditions climatiques déjà changeantes, de la sécurité énergétique et d'une croissance économique équitable et écologique.

D'autres instruments de régulation des émissions qui pourraient être mis en place à l'échelle mondiale doivent être pris en considération, y compris une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre, à la fois au niveau national et mondial. Toutefois, les taxes carbonées devraient être envisagées avec circonspection afin d'éviter des lacunes et, particulièrement, d'empêcher les compagnies qui produisent ou brûlent des combustibles fossiles de transférer l'augmentation de leurs coûts vers les secteurs les plus pauvres de la population.

11.

Le marché du carbone est utilisé en Europe et fait partie de la législation actuellement proposée par les Démocrates au Congrès des Etats-Unis. Toutefois, des questions ont été soulevées quant à son efficacité, non seulement comme instrument national et régional, mais surtout par rapport à son fonctionnement global, notamment en ce qui concerne la réduction urgente des émissions dans le monde.

En principe, une taxe carbone imposée sur les émissions de GES basée sur une quantité émise, encouragerait les émetteurs à réduire leurs émissions et les entrepreneurs à créer des alternatives. Dans un premier temps, la taxe carbone affecterait les producteurs, mais étant donné que l'augmentation du coût du carbone se répercute sur les économies, cette politique devrait promouvoir la transformation en technologies à faible teneur et l'utilisation efficace des énergies à tous les niveaux.

Un des objectifs des taxes carbone, est de permettre la prévision des prix de l'énergie et d'être un stimulant plus efficace pour amener les marchés à produire une technologie d'énergie propre ; elles pourraient être mises en œuvre plus rapidement que des systèmes de bourse compliqués ; elles sont transparentes et compréhensibles et donc plus susceptibles de gagner le soutien du public ; leur mise en œuvre laisse beaucoup moins de marge à la manipulation et à l'exploitation par des intérêts particuliers; les taxes carbone traitent les émissions des GES dans tous les secteurs et non seulement l'industrie de l'électricité comme c'est le cas pour certains systèmes de bourse ; les revenus des taxes carbone pourraient être reverser au public au travers de dividendes ou de taxes progressives - autrement dit, des sommes d'argent qui interviennent dans les marchés de carbone pourraient être mieux utilisées pour réduire des taxes régressives, protéger les foyers pauvres et aider les familles à utiliser moins d'énergie ; les pays auraient plus d'une raison de renforcer de telles taxes et ainsi la conformité serait un problème de régulation moins grave qu'avec un permis de carbone compliqué et volatile et des systèmes de compensation.

L'argument a aussi été avancé qu'une taxe carbone appliquée globalement pourrait offrir de meilleurs espoirs pour réduire l'actuelle division entre les pays développés et en développement. L'idée serait d'essayer de fixer un prix uniforme pour le carbone, partout et de la façon la plus directe possible. La taxe pourrait être ajustée annuellement par un organisme mondial, similaire en

structure et en objectif à la Cour internationale climat/environnement, dont question dans ce rapport. Conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées, les pays en développement qui optent pour la taxe pourraient recevoir un pourcentage des revenus de la taxe carbone des pays développés pour aider à financer les transferts de technologies, la préservation des forêts et l'adaptation aux changements climatiques déjà existants. Ainsi, afin d'encourager les petits pays en développement à y prendre part, ils pourraient être autorisés à participer, dans un premier temps, sur base d'une taxe moins importante ou minimale.

Concernant la mise en œuvre efficace, une taxe carbone globale, pourrait mieux fonctionner si elle était appliquée aux points clés où les flux de carbone sont les plus concentrés – par exemple, les raffineries de pétrole, les lignes de gaz, les charbonnages, les terminaux de gaz naturel liquides, et les aciéries, l'industrie de l'aluminium et chimique. Une taxe uniforme sur les émissions de GES appliquée à un nombre relativement restreint de grands sites permettrait une meilleure surveillance et pourrait être révisée lors de l'évaluation annuelle des politiques économiques et fiscales déjà mises en œuvre par le FMI.

Enfin, parce que la taxe carbone est le système potentiellement le plus transparent, le plus sûr et le plus équitable, elle peut mieux répondre à une approche globale du changement climatique basée sur la conscience collective internationale et la solidarité, sans lesquelles l'objectif de préservation ne pourra pas être atteint, peu importe comment les chiffres sont additionnés.

12.

Il faut également prendre en considération les approches sectorielles qui appliquent des normes similaires de contrôle d'émission dans les industries ayant des normes similaires de production, par exemple, l'aviation, l'acier et la navigation.

Le Plan d'Action de Bali réfère à « des approches sectorielles coopératives et à des actions spécifiques par secteur » comme élément potentiel du régime de mitigation des GES post 2012. Mais la question de l'approche sectorielle demeure complexe et la preuve a été donnée qu'elle provoque des divisions.

Plutôt que de traiter l'ensemble des économies et tous les types de GES sous un régime unifié, une approche sectorielle impliquerait la création d'une série

d'accords internationaux pour traiter séparément les différents secteurs et les gaz. Les accords secteur-niveau seraient basés sur des critères standards globaux pour des secteurs spécifiques ou des catégories de sources de GES. Les pays en développement seraient inclus et pourraient bénéficier de certaines mesures incitatives pour les aider à les réaliser, alors des restrictions commerciales pourraient être imposées pour faire respecter les accords dans les secteurs de commerce sensible.

Certains estiment qu'un premier avantage de l'approche sectorielle, est qu'elle traiterait la question "de la fuite de carbone", quand l'activité économique dans les industries à grande consommation d'énergie à l'échelle mondiale, tels que l'aluminium, le ciment et l'acier, se déplace d'une région avec des « pointes carboniques » et vers une autre qui n'en a pas. L'environnement bénéficierait du fait que les industries seraient amenées à agir selon les mêmes normes, partout dans le monde, a-t-on souligné. D'un autre côté, une approche sectorielle serait, selon quelques uns, économiquement moins efficace et plus compliquée à gérer qu'une approche économique large. De plus, beaucoup de pays en développement craignent qu'une approche sectorielle ne leur impose des objectifs de réduction, sans garanties claires d'une assistance financière ou de transferts de technologies. Il y a aussi la question de savoir comment une série d'accords sectoriels séparés pourrait être coordonnée et mesurée afin d'assurer que les niveaux de réduction d'émissions nécessaires pour atteindre les 2 degrés Celsius soient satisfaits.

Il est possible d'incorporer utilement certains éléments d'une approche sectorielle dans un accord général sur le climat. Mais étant donné ses complexités inhérentes et les effets de polarisation constatés jusqu'ici ceci devrait être vu comme secondaire par rapport à la tâche fondamentale de se concentrer sur des terrains d'accord et de jeter les ponts nécessaires pour arriver à Copenhague à un accord global intégral basé sur des engagements larges et partagés.

13.

En même temps, des mesures incitatives doivent être prises pour rendre les productions d'énergies renouvelables et à faible teneur en carbone plus attractives, et en cela, le rôle des politiques, des gouvernements et du secteur public est crucial.

Les marchés sont une composante dynamique de l'économie mondiale, mais la crise financière globale a rendu évident que les marchés peuvent être surévalués et nuisibles, s'ils ne sont pas régulés de façon adéquate. Ainsi, le défi du changement climatique démontre clairement le besoin d'un nouvel équilibre entre les gouvernements, les marchés et la société.

L'énergie solaire, éolienne et la puissance géothermique sont parmi les ressources d'énergie renouvelables les plus prometteuses. Exploiter l'énorme puissance du soleil au travers de panneaux solaires et autres technologies est une source d'énergie propre sûre et sans limites. Augmenter l'investissement public dans ce domaine en prenant des mesures incitatives pour son utilisation et son développement dans le secteur privé, pourrait accroître de façon substantielle le pourcentage toujours faible que l'humanité retire actuellement de l'énergie solaire.

L'énergie éolienne est aussi une source d'énergie propre et renouvelable grandement sous-utilisée. L'Europe est à mi-chemin dans ce domaine, notamment grâce à l'exploitation du vent au large, et tend à générer un quart de son électricité au travers de turbines à vent au large dans un peu moins d'une décennie. Des politiques publiques, qui, comme dans ce cas, promeuvent l'utilisation de l'énergie éolienne et la participation des compagnies du secteur privé dans sa production contribuent à montrer la voie à suivre pour d'autres régions du monde dans leurs efforts pour bénéficier de l'énergie éolienne.

L'énergie géothermique est également un champ d'exploitation prometteur, compte tenu notamment des récentes découvertes d'énormes réserves d'énergie de chaleur dans l'écorce terrestre. Aujourd'hui, l'exploitation de l'énergie géothermique est encore peu opératoire dans le monde, mais les nouvelles réserves découvertes sont un potentiel énorme, si les politiques et mesures incitatives appropriées sont appliquées.

La création récente de l'Agence Internationale pour les Energies renouvelables (IRENA) avec une participation initiale de plus de 100 pays, est un développement positif. Le rôle de l'IRENA est d'assister à la fois les pays en développement et les pays développés dans la transformation en économies d'énergies renouvelables, grâce à des soutiens financiers et technologiques.

14.

Dans le contexte des problèmes climatiques, l'énergie nucléaire a fait l'objet d'un intérêt renouvelé car elle est une source d'énergie faible en carbone 24 heures sur 24. Selon l'Agence Internationale de l'Energie atomique (AIEA), l'énergie nucléaire procure actuellement 14 pour cent des réserves électriques globales.

Toutefois, une grande inquiétude persiste à propos de la puissance nucléaire, notamment en ce qui concerne les problèmes persistants en matière de sécurité et de possibilités de stockage des déchets ; les questions potentielles de sécurité et de risques environnementaux si les secteurs de la puissance nucléaire devraient accroître rapidement ; les coûts élevés des capitaux, qui s'intensifient encore, particulièrement durant la crise économique globale en cours, et qui ont généralement excédé le coût des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire ; dans certains pays les « encombrements » dans la production de composants clé requièrent la construction de centrales ; le long délai de construction ; et l'utilisation à grande échelle de l'eau alors que nous connaissons des pénuries d'eau à cause du réchauffement global.

Ces inquiétudes sont à la base de l'argument selon lequel le monde devrait se concentrer tout particulièrement, maintenant et à l'avenir, sur le déploiement, à grande échelle, des technologies solaires, éoliennes et géothermiques, et sur la nécessité de réaliser les niveaux les plus élevés d'efficacité énergétique.

En même temps, les circonstances dans certains pays conduisent à recourir davantage au nucléaire, du moins actuellement. Dans ces pays, une utilisation constante et certaines expansions de la puissance nucléaire peuvent avoir du sens, mais seulement à court et moyen terme et à condition de prêter une plus grande attention à la sécurité et à l'impact environnemental, et d'aller de pair avec des efforts pour promouvoir au maximum l'utilisation et l'expansion des énergies renouvelables comme sources principales d'énergie dans un monde durable et à faibles émissions de carbone.

15.

La crise financière et économique mondiale ne doit pas être vue comme un obstacle, mais comme une opportunité de poser les fondations d'une économie globale durable, non nuisible pour l'environnement et plus équitable, et de

promouvoir la transformation des économies à haute teneur en carbone vers des sociétés à faible teneur en carbone.

Le temps est maintenant venu de reconstruire le système financier global afin de soutenir un développement écologique solide et durable et d'ouvrir la voie à un avenir de croissance écologique. Renverser le réchauffement global et limiter le changement climatique, s'il est correctement financé et soutenu, peut être un moteur efficace de croissance et de réduction de la pauvreté.

Alors que les gouvernements tendent à revitaliser les économies nationales, ils devraient envisager de mettre en œuvre des politiques qui se concentrent sur des investissements et des marchés réorientés vers un développement plus durable, et stimuler particulièrement la compétition privée pour créer une industrie propre. Le potentiel économique des technologies écologiques est énorme et les partenariats publics-privés sont vitaux pour de nouveaux modèles de développements écologiques.

Il est prouvé que l'industrie des énergies renouvelables, y compris les programmes pour créer et instaurer les conversions des technologies nécessaires, est créatrice d'emploi à long terme, alors que des ensembles de stimulants, qui se limitent simplement à mettre de l'argent supplémentaire dans les poches des gens, sont des moyens à court terme qui résolvent peu et risquent d'encourager la consommation non durable et dommageable pour l'environnement.

D. Renverser la déforestation par la préservation et la reforestation

16.

La question de renverser la déforestation était exclue du Protocole de Kyoto. Pourtant, la bonne santé des terres forestières, particulièrement de la forêt tropicale, est cruciale à cause du rôle important des forêts dans l'éradication dans l'atmosphère des gaz qui contribuent au réchauffement global. La préservation et la reforestation doivent être intégrées dans tout régime sur le changement climatique adopté à Copenhague.

Les forêts sont les poumons de la planète, agissant comme un grand piège à carbone car elles absorbent les émissions que l'humanité envoie dans l'atmosphère. Elles aident aussi à rafraîchir l'atmosphère de la Terre, et génèrent la plupart des pluies dans le monde. Elles sont une immense source de diversité biologique. Perdre les forêts signifie perdre la bataille contre le changement climatique.

L'actuel taux de déforestation est extrême et son impact immense. Au début de 2009, entre un cinquième et un quart des émissions de gaz à effet de serre mondiale venait de l'abattage des arbres et des feux des forêts tropicales. La plus grave déforestation intervient d'abord dans les nations en développement qui luttent pour trouver un équilibre entre les nécessités économiques et le besoin de conservation.

17.

Quant à la question de savoir si les puits de carbone de la biomasse des forêts peuvent être utilisés pour répondre aux engagements de réductions de gaz à effet de serre, un nombre de questions problématiques doivent être pris en compte.

Premièrement, il y a un manque de mesures précises pour savoir combien de carbone est enfermé dans les arbres, ainsi que des difficultés pour vérifier les réductions des émissions grâce à la préservation des forêts. Ces préoccupations ont déjà été soulevées par le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier (REDD) qui est négociée dans le processus du CCNUCC.

Deuxièmement, il y a la question de l'équité, parce que les pays, étant différents en taille et en terres forestières, certains bénéficieraient plus que les autres en recevant un crédit pour préserver les puits de carbone de la biomasse. Une manière de prendre une initiative plus équitable consisterait à créer une structure par région. Ainsi, par exemple, tous les pays d'une région ou d'un continent qui contribueraient à la préservation, recevraient une sorte de crédit partagé, même si les plus grands pays seraient en mesure de préserver les plus grandes étendues de forêts.

Troisièmement, et peut-être le plus important, il y a l'inquiétude croissante que le changement climatique a déjà commencé à altérer significativement les capacités des forêts à absorber le dioxyde de carbone. Une étude multinationale récente, sponsorisée par l'université de Leeds (RU), a constaté que durant les périodes de sécheresses intenses en Amazonie, en 2005, le taux de mortalité des arbres a doublé et pendant un espace de temps la forêt tropicale est devenue un producteur net de gaz à effets de serre. A l'occasion de la publication de l'étude, en mars 2009, les chercheurs ont déclaré que ce type de sécheresse soudaine et intense arrivera certainement de façon accrue dans un monde qui se réchauffe globalement. Un autre avertissement est venu, en avril, d'une étude coordonnée par l'*International Union of Forest Research Organisations* (Vienne) ; les scientifiques impliqués dans cette étude ont déclaré qu'à cause des effets déjà en cours du réchauffement climatique, les forêts étaient menacées de passer d'un puits net de carbone à une source net de carbone. Cela soulève la question de savoir si quelque système de crédits de carbone que ce soit – au travers du REDD, qui semble être similaire à la problématique du MDP, ou par tout autre processus - donnerait une protection suffisante aux forêts et interviendrait assez tôt pour préserver la capacité des forêts du monde à agir comme des puits de carbone.

18.

Le nécessité absolue d'intégrer les efforts pour traiter le changement climatique et pour éradiquer la pauvreté est claire, et particulièrement au regard de la déforestation. Certains pays en développement ont élaboré des objectifs ambitieux pour préserver leurs terres forestières et ont instauré des programmes prometteurs. Mais des pressions croissantes de développement, des restrictions budgétaires plus fortes et la recherche effrénée de nouvelles terres par les populations rurales et urbaines marginalisées rend encore plus difficile la mise en œuvre et le renforcement des programmes de conservation.

La Conférence de Bali des Nations unies sur le changement climatique s'est accordée que l'initiative connue comme la Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) devrait être incluse dans le suivi du Protocole de Kyoto, d'autres propositions venant de différentes régions ont également été faites à ce propos.

Il y a aussi eu un accord général aux réunions des Nations Unies depuis Bali que les pays devraient être compensés pour réduire ou arrêter la déforestation et pour accroître leur couverture forestière. Toutefois, les négociations sur les moyens de fournir les fonds pour de tels efforts restent difficiles.

L'initiative de la REDD propose, entre autres choses, que le carbone stocké dans les forêts du monde soit ajouté aux marchés de carbone régulés globalement qui pourraient éventuellement donner des incitatifs financiers, un processus compliqué et difficile. D'autres recherches devraient être faites pour déterminer si reconnaître les droits sur la terres des peuples indigènes des forêts, ceux qui y vivent, subsistent par elle et protègent les forêts, ne coûterait pas moins cher et ne serait plus efficace pour la préservation des forêts.

19.

Les nations du Nord et du Sud doivent signifier la volonté politique et l'entendement mutuel pour concevoir un système global de mesures incitatives et de renforcement, qui rendra les forêts financièrement plus intéressantes pour les gouvernements, communautés et individus s'ils restent debout, plutôt que si on en coupe les arbres. Le renforcement des régulations nationales et internationales pour renverser la déforestation doit être lié à des récompenses financières qui rendront la conservation économiquement viable, aux niveaux national et local.

Les coûts, y compris les apports technologiques, seront élevés, vraisemblablement dans les 10 milliards de dollars. Mais compte tenu de l'enjeu et du fait que les forêts offrent la seule grande opportunité de réductions des émissions de carbone en rapport avec leur coût et avec effet immédiat – affirmation que nous tenons du le rapport Stern et le rapport McKinsey – l'engagement peut et doit être pris à l'approche de Copenhague.

E. Les transferts de technologie et le renforcement des capacités au regard de la mitigation et de l'adaptation

20.

Les transferts de technologies et le renforcement des capacités pour les pays en développement sont des éléments cruciaux pour réduire les écarts technologiques entre le Nord et le Sud et pour apporter une réponse globale efficace aux besoins de mitigation et d'adaptation au changement climatique et promouvoir un développement économique durable.

Ces dernières années, l'intensité et la vitesse du développement technologique écologique ont été des facteurs positifs, mais de nouvelles technologies doivent être affinées et rendues disponibles aux pays en développement, quand au même moment les pays en développement doivent augmenter rapidement leur capacité d'évaluer, d'adapter et de gérer des technologies environnementales solides.

21.

L'exploitation de la science et de la technologie et le transfert de technologies écologiques pour le climat est un domaine vaste et complexe, qui inclut des moyens nouveaux pour produire de l'énergie à partir de ressources renouvelables y compris le solaire, l'éolien et le thermique, pour faire des combustions de combustibles fossiles plus propres et pour renforcer les capacités des populations à s'adapter aux changements qui sont déjà intervenus dans le climat.

La vulnérabilité aux chocs relatifs au climat, telles que les sécheresses et les inondations, varie selon les pays et les régions à l'intérieur des pays. Une clé du processus est dès lors l'évaluation des besoins par nation du monde en développement, qui identifient et déterminent leurs priorités technologiques spécifiques en matière de mitigation et d'adaptation. Au regard des adaptations, celles-ci devraient inclure des moyens de renforcer les communautés, non seulement afin de mieux gérer le changement climatique, mais aussi afin de contribuer directement à imaginer des manières plus écologiques d'un développement économique qui pourrait les aider à surmonter la pauvreté.

L'effort devrait être davantage soutenu par la création d'une institution internationale dont le rôle serait d'aider dans l'accumulation, la distribution et le transfert des technologies vertes, dans l'optique de renforcer et de compléter les institutions globales et les différentes agences du système des Nations unies.

Un plus grand investissement public et privé dans les innovations technologiques est également nécessaire. Aujourd'hui plus que jamais le monde doit pouvoir s'appuyer sur les sciences les plus performantes et bénéficier des programmes de recherche et de développement les plus avancés. Une coopération internationale plus grande en ce qui concerne les normes de production est également nécessaire, ceci étant un moyen important pour favoriser l'efficacité énergétique.

22.

Par rapport aux perspectives de capture et de stockage du carbone (CCS), des questions demeurent quant à sa viabilité et sa sécurité, et si elles devraient être incluses dans les régimes sur la limitation du carbone dans l'atmosphère.

Premièrement, le charbon et les autres centrales électriques avec CCS sont coûteux, même si la construction de nouvelles centrales au charbon et d'autres centrales électriques est devenue en soi beaucoup plus coûteuse.

Deuxièmement, il y a la question du timing. Peu de centrales avec CCS ont été construites dans le monde, et compte tenu des énormes réductions dans les émissions de carbone qui doivent être faites maintenant, un grand nombre de centrales CCS devaient être rapidement construites et/ou converties pour les CCS, et ce à un prix fort, pour leur permettre de contribuer de façon significative la limitation du carbone dans l'atmosphère.

Troisièmement, il y a la question de la surveillance et de la transparence. La connaissance ou la compréhension de la surveillance et de la vérification des stockages souterrains de gaz à effets de serre (GES) restent toujours limitées, alors que le CCS demande une régulation claire et un compte rendu exact des GES à l'intérieur des nations et mondialement.

Quatrièmement, il y a des inquiétudes environnementales et de sécurité au regard des fuites potentielles de GES et de l'activité sismique – y compris la

nécessité de protéger les écosystèmes, de protéger les ressources de l'eau potable des sous-sols et d'autres ressources naturelles et de protéger la santé humaine – qui doivent, dès maintenant, être traités complètement.

Globalement, le CCS présente un potentiel à long terme pour contribuer à réduire les émissions. La recherche et le développement concernant le CCS devraient se poursuivre dans l'espoir de répondre aux préoccupations mentionnées ci-dessus, notamment dans les pays qui ont fait le plus de progrès en matière de CCS. Toutefois, les délais sont longs et vu l'urgence d'une réduction importante et rapide des émissions, l'accent devrait être mis en priorité et avec un maximum de moyens sur l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelable, si possible en même temps que l'abandon progressif des centrales au charbon existantes, selon les circonstances nationales.

F. Les fonds pour les transferts de technologie et le renforcement de capacités

23.

Si on veut arriver à un accord de protection adéquat à Copenhague, le Nord devra faire plus pour donner au Sud les aides techniques et financières nécessaires pour la mitigation et l'adaptation. Les fonds requis sont substantiels, mais modiques par rapports à l'investissement global et les flux financiers de l'économie globale.

Il est important de fournir les fonds pour les transferts de technologies et de renforcement des capacités à la fois au regard du respect du principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, et au regard du renforcement de la confiance entre nations développées et nations en développement, cruciale pour la solidarité Nord-Sud.

24.

Les pays en développement ont besoin de transferts massifs et d'une importante assistance technique et de renforcement de capacités afin de faire un usage approprié des nouvelles technologies. Ceci est surtout vrai dans le

cas de l'Afrique, qui est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique.

Les pays développés, toutefois, au travers des marchés de carbone et le Mécanisme de développement propre (MDP), une initiative entreprise dans le cadre du suivi du Protocole de Kyoto, ont donné des flux minimums de finances pour aider le développement à faible teneur en carbone dans l'ensemble du Sud. De plus, les niveaux élevés des ressources requis pour l'approbation du projet dans les pays en développement ont limité l'effectivité globale du coût du programme. En même temps, il semble y avoir eu un impact positif modeste sur les transferts de technologies.

L'effet net du MDP sur les émissions globales est dans une large mesure incertaine parce qu'il a été pratiquement impossible d'affirmer avec certitude que les réductions d'émissions ne seraient pas intervenues sans la mise en œuvre des projets de MDP. Un processus d'examen de l'ONU est en cours, mais il n'a pas été en mesure d'apporter des clarifications, et le besoin constant d'assurer une transparence nécessaire, d'éviter la fraude et de trouver des moyens crédibles pour mesurer les réductions d'émission sous le MDP reste un défi énorme de régulation.

Le MDP en tant que mécanisme de projet de marché, qui a pour but de lier les investissements étrangers à des projets propres dans le monde en développement en échange de crédits carbone, a servi à fixer un prix sur les émissions. Toutefois, le prix varie avec les tendances des marchés, parfois avec volatilité, y compris pendant le déclin économique global actuel. Certains de ceux impliqués dans la réalisation des projets MDP recourent même à des contrats de protection pour gérer les pertes quand les marchés de carbone sont bas. Ceci rend le processus encore moins transparent et accentue le spectre de MDP liés à des contrats de protection qui s'effondrent, comme des valeurs hypothécaires et des structures de crédits détournés.

Les MDP, et généralement les marchés de bourse de carbone, devraient être considérés comme temporaires ou transitoires, et de meilleures alternatives doivent être conçues en vue d'atteindre les buts importants de fixer efficacement le prix des émissions et de fournir les fonds nécessaires aux transferts de technologie.

25.

La création du Fonds d'Adaptation, envisagé par le protocole de Kyoto, pour financer des mesures adaptées au monde en développement, a finalement été adoptée à la conférence de Poznan, en décembre 2008. Toutefois, quand des dizaines de milliards de dollars sont clairement nécessaires, la provision initiale par anticipation de 60 \$ à 80 millions de dollars est apparue insuffisante, tout comme le sont les fonds actuels par un prélèvement de deux pour cent sur les projets du MDP.

D'autres options pour les fonds devraient être considérées, y compris l'annulation des dettes des pays les plus pauvres, l'accès illimité pour les pays les plus pauvres au marché réduisant ainsi les inégalités parmi les nations ; et la transformation de la dette extérieure, ou d'une partie de la dette extérieure, des pays en développement en éco-fonds à utiliser pour des programmes de développement économiques basés sur l'écologie et l'adaptation au changement climatique.

De plus, si certaines formes de taxe carbone sont acceptées à un niveau international comme faisant partie de l'effort pour réduire les émissions de carbone en augmentant le prix du carbone, une portion substantielle des revenus pourrait servir à établir un fonds global de transferts de technologies écologiques et de renforcement des capacités ainsi que pour des programmes alternatifs d'énergie écologique et de conservation d'énergie.

Une autre possibilité est un programme par lequel les compagnies qui veulent forer du pétrole, du gaz ou des mines de charbon pourraient obtenir des permis d'achat, qui seraient très étroitement restreints et conforme aux limites fixées par la science climatique. Ici aussi, les revenus pourraient être versés dans un fonds global, qui pourrait être chargé de redistribuer l'argent d'une manière transparente et responsable, qui inclut avant tout les collectivités affectées par le forage et les mines.

G. Qui mesure ? Procédures et mécanismes liés à la conformité

26.

A cause des difficultés à arriver à une entente sur un nouvel Accord général sur le réchauffement global et le changement climatique, on s'est moins attardé sur les questions de la conformité et du renforcement. Il est toutefois évident qu'une conformité forte et efficace, et un système de vérification seront nécessaires pour assurer que tout accord soit efficacement mis en œuvre.

27.

Le Plan d'Action de Bali souligne le besoin d'engagements à prendre par les nations dans un nouvel accord sur le changement climatique au regard de la mitigation, particulièrement la réduction des émissions, pour la rendre « mesurable, traçage et ». L'enjeu est de trouver le moyen d'y arriver qui inspire confiance aux nations que les engagements seront tenus.

Le Protocole de Kyoto a inclus des objectifs légalement contraignants et a mis en place un Comité de Conformité qui facilite, encourage et renforce la conformité. Ce Comité comporte une branche facilitatrice et une branche de renforcement, les deux étant composées chacune de dix membres dans un souci de respecter la représentativité de la communauté globale des nations. Toutefois, les pénalités pour non-conformité du Protocole ne sont pas particulièrement fortes, et à l'approche de Copenhague, le renforcement des mesures incitatives dans un accord prochain reste une tâche cruciale.

28.

Un moyen potentiellement positif pour aider à assurer la conformité est, pour tout accord, l'inclusion d'un mécanisme crédible, tels une base de données ou un registre qui permettrait aux pays de partager et de mesurer les efforts des uns et des autres d'honorer leurs engagements et ainsi renforcer la confiance alors que la mise en œuvre avance.

Cela nécessiterait des moyens métriques par lesquels les avancées dans les mises en œuvre pourraient être mesurées, rapportées et vérifiées, et qui

seraient appliqués tant pour mesurer les efforts de mitigation de l'ensemble des pays que les engagements des pays développés pour donner une aide aux pays en développement pour la mitigation et l'adaptation.

Une responsabilité mutuelle serait cruciale et la collecte des données d'émissions à travers le monde devrait être fait par des moyens qui assurent la transparence et incluent des examens d'experts internationaux indépendants.

29.

Des propositions ont été faites par le Conseil de Sécurité des Nations unies, reconnaissant la menace du changement climatique pour la paix et la sécurité internationales, en vue d'adopter une résolution contraignante pour assurer que les pays respectent les engagements pris de réduction des émissions, soutenue par la menace de sanctions pour ceux qui ne le font pas. Une telle approche risquerait d'approfondir les divisions entre les nations et serait impossible sans une réforme fondamentale du Conseil de Sécurité de l'ONU et sa démocratisation.

Plus prometteur serait un effort supplémentaire pour renforcer le mouvement global en faveur d'une approche progressive visant à renverser le réchauffement global et le changement climatique – au travers de politiques, action civique, assistance publique et éducation civique – et à renforcer une campagne internationale suffisamment puissante pour faire bouger les gouvernements dans la bonne direction.

30.

Une des faiblesses principales de Kyoto a été l'insuffisance du renforcement et l'inefficacité des mécanismes. Le Protocole de Kyoto a prévu un système de surveillance du taux de carbone, géré par l'ONU, et les pays en non conformité pourraient voir leurs quotas de réduction accrus et/ou être retirés du Système de la Bourse du carbone. Toutefois, la menace de telles amendes a peu d'influence sur les pays qui sont peu enclins à réduire substantiellement leurs émissions.

Les négociations actuellement en cours au sein du CCNUCC n'ont guère abordé la question du renforcement et il est certain que le futur accord de

Copenhague doit insister sur les mécanismes efficaces visant à renforcer la conformité.

Quelques idées ont été évoquées en marge du processus du CCNUCC. Une d'entre elles serait un engagement par pays à injecter des fonds dans une entité centrale, telle une agence internationale, qui disposerait de ces fonds mis en réserve en attendant la conformité. Les fonds ne seraient pas restitués aux pays en non-conformité ; au contraire ces fonds seraient redistribués aux pays en conformité. Les niveaux des fonds définis par pays pourraient être déterminés par le PIB ou en fonction du nombre d'habitants ou encore une combinaison de deux.

Une deuxième possibilité pourrait être la création d'un système de renforcement similaire à celui établi sous le Protocole de Montréal pour réduire l'ozone destructeur, les HCFC (hydro chlorofluorocarbures). La conformité avec le Protocole de Montréal est renforcée par des restrictions de marché. Toutefois, le succès relatif du Protocole de Montréal a été le résultat d'un accord de base sur la gravité de la menace de HCFC sur la couche d'ozone et sur la nécessité de traiter cette question. Un tel accord fondamental et crucial doit être atteint dans le cadre des négociations du CCNUCC, sans quoi il ne peut y avoir d'accord sur le renforcement de la conformité.

Une troisième possibilité est la création d'une sorte d'autorité de renforcement global qui pourrait juger de la conformité et transmettre les amendes pour non-conformité. Le rôle du CCNUCC a été et devrait rester celui d'un facilitateur des négociations. Une alternative serait une Cour internationale similaire à la Cour internationale de justice, agissant comme autorité suprême en matière de conformité, ceci en anticipation d'un accord de Copenhague. Elle pourrait être conduite par un nombre de juges, d'experts en changement climatique et de personnalités internationales reconnues, et pourrait inclure un organe scientifique pour soutenir le processus d'investigation et d'adjudication. Une telle cour pourrait aussi avoir une juridiction au-dessus des lois internationales couvrant l'environnement, mais sa principale tâche serait d'assurer la conformité avec tout accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette cour pourrait avoir l'autorité d'infliger des amendes ou de taxer les états ou les compagnies. Toutefois, son impact principal serait d'exposer et de relever à l'opinion publique ceux qui ne sont pas en conformité. Ici, un rôle complémentaire important devrait être joué par les organisations civiles et non gouvernementales, aux niveaux national et international, pour rappeler l'urgence et l'importance des questions climatiques et pour mettre l'accent sur

l'interdépendance globale et le besoin pour tous de contribuer d'une manière coopérative à la préservation d'une Terre hospitalière pour la vie humaine.

H. L'éducation et les moyens d'atteindre les personnes aux niveaux local, national et international

31.

La mise en œuvre d'un programme efficace mondial pour renverser la tendance du réchauffement global et répondre au changement climatique ne peut réussir qu'avec l'adhésion totale de l'ensemble des citoyens de notre monde, la conscience universelle de notre appartenance à ce monde et un changement d'attitudes basées sur la consommation vers celles de «la pensée durable».

Ceci nécessite des efforts publics et privés concertés à tous les niveaux afin que les populations acquièrent les connaissances nécessaires pour contribuer aux efforts et qu'elles soient motivées pour mener des actions qui feront bouger la dynamique politique dans la bonne direction, au niveau local, national et international.

Ceci inclurait des programmes d'aide à la diffusion par l'ensemble des médias disponibles dans chaque pays et région et par internet; la préparation et la distribution d'études environnementales appropriées pour les systèmes scolaires à commencer par le plus petit âge; et la conception de projet durables, mis en œuvre au niveau local avec la participation directe des communautés concernées, de manière à promouvoir de meilleures pratiques, qui seraient partagées mondialement.

Toute aide publique doit assurer que les populations comprennent bien les causes du réchauffement global et du changement climatique, tout comme la relation actuelle entre les deux, afin d'éviter toute confusion. Ainsi par exemple, en janvier 2009, la vague de froid en Europe a amené certaines personnes à s'interroger sur le problème du réchauffement global, alors qu'il était facile à démontrer que le froid de 2009 ne représentait qu'une fluctuation mineure dans une tendance longue de plusieurs décennies de réchauffement. En même temps, le réchauffement global est moins facile à détecter sur une base quotidienne que le phénomène qu'il cause, notamment, le changement

climatique, qui est caractérisé par des changements météorologiques et des calamités telles que des tempêtes de plus en plus violentes et fréquentes, et de graves sécheresses et inondations.

32.

Il est important que les femmes, particulièrement dans le monde en développement, reçoivent l'éducation, la formation et l'opportunité nécessaires pour être complètement intégrées dans les efforts dans tous les domaines – politique, civique, économique et social – car elles ont tendance à être mises à l'écart des décisions concernant la politique climatique. Les femmes, et leurs enfants, qui souffrent le plus du changement climatique, tout comme des inégalités et du conflit, sont le plus enclines à réduire la consommation d'énergie et, quand elles en ont l'opportunité, contribuent plus efficacement aux efforts pour protéger l'environnement et mettre en œuvre des communautés durables.

Les jeunes doivent faire l'objet d'une plus grande attention, particulièrement leur motivation par l'éducation et la santé, car c'est la jeune génération qui peut apporter l'élan et l'énergie nécessaires au combat pour maintenir la Terre habitable. C'est notre jeunesse qui héritera de la tâche de continuer la lutte, non seulement pour la préservation de la planète, mais aussi pour réduire la pauvreté et assurer qu'une croissance économique soit traduite dans une vie digne, soutenue par un emploi pour tous.

I. Redéfinir et réformer la gouvernance globale et la structure des institutions internationales

33.

La gouvernance globale n'est plus seulement un concept mais une nécessité urgente. Les politiques doivent être globales pour garantir la paix, la sécurité et la stabilité ; pour sauvegarder l'environnement, pour générer le développement et la cohésion sociale ; et pour assurer des économies solides qui peuvent résister aux pressions spéculatives et créer l'équité et des opportunités pour tous.

Aucune question illustre mieux que le réchauffement global et les changements climatiques, la nature « sans frontière » et véritablement globale des défis que le monde d'aujourd'hui affronte et le besoin d'y apporter des réponses communes.

Les institutions mondiales, en tant que partie du système multilatéral dans son ensemble, doivent plus que jamais avoir la capacité, la flexibilité et l'autorité nécessaires pour répondre aux attentes et demandes croissantes des citoyens, partout dans le monde, pour un avenir et viable.

La Commission comprend que plusieurs des politiques nécessaires et initiatives nouvelles ne seront pas faciles à mettre en œuvre, et que d'énormes obstacles politiques doivent être surmontés. Mais il n'y a aucune autre façon de procéder, de nouveaux délais pouvant s'avérer catastrophique.

34.

Il est vital pour les institutions internationales, qui sont les structures nécessaires pour arriver à des accords globaux pour une société mondiale durable, d'accroître leur légitimité et de renforcer la confiance, en devenant plus représentatives, transparentes et responsables.

La réforme des Nations unies est un aspect central pour réaliser une gouvernance globale plus équitable et plus efficace, et les Etats membres de l'ONU doivent redoubler d'efforts pour revitaliser et remodeler cette indispensable institution, basée sur des interactions démocratiques plus grandes entre les nations et des réponses multilatérales plus fortes et mieux coordonnées aux défis que le monde affronte aujourd'hui.

Il est fondamental de réformer les Nations unies en élargissant son Conseil de Sécurité. Le monde a changé substantiellement depuis le milieu du siècle dernier et le Conseil de Sécurité de l'ONU doit refléter la réalité globale d'aujourd'hui en incluant les voix importantes et dirigeantes d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.

Avec une attention particulière pour le réchauffement global et le changement climatique, le Programme environnemental de l'ONU devrait être transformé en une Agence des Nations unies qui fait autorité à part entière, une organisation environnementale de l'ONU, en concordance avec l'importance cruciale des questions qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour international.

35.

La réforme des Nations unies devrait aussi avoir pour objectif une plus grande convergence et cohérence politiques pour assurer que les politiques environnementales, économiques, de l'emploi, financières et sociales de l'institution soient efficacement intégrées dans une approche commune de développement durable.

La démocratisation des Nations unies doit aller de pair avec la démocratisation d'autres institutions internationales et une plus grande coopération et coordination entre les agences et les programmes pour assurer que les objectifs internationaux, acceptés en commun, soient mis en œuvre.

Le Fond monétaire international et la Banque mondiale en particulier ont besoin d'une plus grande représentation des économies émergentes et une relation avec les nations en développement substantiellement plus équitable et plus juste.

La mise en œuvre de telles réformes est un processus difficile de concessions et de compromis. Mais c'est la seule voie possible pour avancer. Si l'on veut répondre efficacement aux défis d'un monde totalement interdépendant et préserver notre planète, des entités globales doivent être structurées, renforcées et financées sur base de sacrifices partagés et d'une générosité collective.

J. La vision d'une société mondiale durable à long terme

36.

L'Internationale socialiste a donné sa vision de la construction d'une société à faible teneur en carbone, plutôt que, simplement, d'une économie à faible teneur en carbone, car les défis que l'humanité affronte ne sont pas uniquement d'ordre économique, d'équations scientifiques ou de décisions technocratiques.

Le défi est de restructurer et de renouveler les sociétés comme faisant partie d'un « *New Deal* » avec la nature, qui ne peut aboutir, être mis en œuvre et maintenu sans la participation et la contribution volontaires des peuples partout dans le monde, Nord et Sud, femmes et jeunes, monde des affaires et du travail.

Ce défi demeurera au-delà de tout accord atteint à Copenhague, et, en fin de compte, l'humanité répondra par elle-même à la question de savoir comment, à l'avenir, elle vivra en relation avec la Terre et si la Terre restera hospitalière.

- - - - -

TRVAUX ET REUNIONS DE LA COMMISSION

1.

La Commission a suivi de près les efforts soutenus des Nations unies pour assurer une suite au Protocole de Kyoto, tout en réunissant en même temps les points de vue et les suggestions, venant de partout dans le monde, sur la meilleure façon d'accomplir les tâches en cours.

La première réunion de la Commission, à **Londres en novembre 2007**, accueillie par le Premier ministre Gordon Brown, Leader du Parti travailliste britannique, s'est tenue en anticipation à la Conférence des Nations unies à Bali sur le Changement climatique, en décembre 2007, lors de laquelle plus de 180 pays ont adopté la feuille de route du Plan d'Action de Bali pour la mise en œuvre d'un nouveau régime sur le changement climatique dans les deux ans.

Tout en soulignant qu'il s'agissait du «plus grand défi de notre temps », la Commission a adopté une déclaration, à Londres, qui a mis l'accent sur les priorités et le travail à entreprendre, ainsi que sur l'agenda environnemental en vue de la Conférence de Bali, qui nécessite la mise en route d'un processus devant conduire à un accord, couronné de succès, sur une nouvelle série d'engagements internationaux post-2012,.

Partant du constat que le réchauffement du système climatique dans le monde était un fait scientifique indiscutable, il a été souligné qu'aucun pays ne pourrait traiter de cette question isolément, et que la planète ne pouvait se permettre de laisser un pays en arrière train. Il a été noté que dans cet effort, deux approches fondamentales doivent converger, d'un côté l'approche scientifique, et d'un autre côté l'approche politique. La stratégie complète pour combattre le changement climatique doit inclure un soutien technique et économique aux pays étant les moins en mesure de réduire les émissions de gaz, alors que ceux produisant les plus importantes émissions doivent arriver à un accord sur leur mitigation. La Commission était aussi d'avis que les efforts pour limiter les émissions de pollution doivent aller de pair avec la lutte mondiale contre la pauvreté.

La Commission a aussi souligné qu'un «*New Deal*» avec la nature était nécessaire pour redresser l'équilibre dans la relation entre les Hommes et leur environnement, comme nouveau concept de gouvernance pour refléter l'importance de cette interdépendance.

2.

Trois mois après la Conférence de Bali, la Commission s'est réunie à **Santiago, Chili, le 24 mars 2008**, en présence de S.E. Michelle Bachelet, Présidente de la République du Chili. Elle était présidée par Ricardo Lagos, co-président de la Commission.

La Commission a déclaré à Santiago que l'entendement général à Bali encourageait l'idée que tout délai dans la réduction du réchauffement global mènerait à l'augmentation des impacts climatiques sévères dans un monde dont les systèmes écologiques sont déjà fragiles. Elle s'est félicitée des accords conclus, y compris la Feuille de route et le Plan d'Action de Bali, qui apportent une structure pour les négociations en cours en vue d'arriver à un nouveau régime pour le changement climatique à la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Copenhague en décembre de cette année.

La Commission a réitéré la ferme conviction de l'Internationale socialiste que tout programme sur le changement climatique devrait être lié à l'éradication de la pauvreté, et que les politiques de développement national et international doivent rapidement devenir plus écologiques, propres et incorporer complètement les problèmes du réchauffement global et du climat.

En marge de la réunion de la Commission au Chili, un groupe de participants s'est rendu en **Antarctique et en Patagonie**, dans l'extrême sud du Chili, dans les jours précédant les discussions à Santiago, du vendredi 21 mars au dimanche 23, afin de se rendre compte sur place des effets du changement climatique dans cette partie du monde. Dans la ville de Punta Arenas en Patagonie, et sur l'île de Magdalena, dans le Détroit de Magellan, où vit la plus grande colonie protégée de pingouins dans le Cône du Sud le groupe a constaté les efforts de préservation environnementale mis en œuvre dans la région.

En Antarctique, à la base chilienne Eduardo Frei, située dans l'un des 'endroits chauds' en matière de réchauffement de la planète sur le continent blanc, qui s'est réchauffé plus rapidement que nulle part ailleurs dans l'hémisphère sud, le groupe a constaté, en premier lieu, les effets drastiques et complexes du changement climatique.

Le groupe a été briefé par les responsables de la base, une des plus grandes de la région où une centaine de personnes sont stationnées en permanence, y compris une importante recherche glaciologique qui a étudié de façon détaillée l'état environnemental du continent, qui change rapidement et d'une façon drastique, affecté par les activités humaines dans d'autres parties du globe, et qui résulte dans l'effondrement des plateformes de glace et la diminution des glaces de mer dans des zones de l'Antarctique où l'air chaud et l'exposition aux vagues de l'océan provoquent la rupture de la glace.

Depuis l'Antarctique, Ricardo Lagos a appelé, au nom des participants, la communauté internationale à suivre une nouvelle voie afin de préserver et de sauvegarder la planète pour les générations actuelles et futures. Le groupe a souligné l'importance d'une volonté politique forte et de la pleine participation des citoyens, communautés, institutions et gouvernements, ainsi que le rôle vital de la communauté scientifique dans la surveillance des systèmes naturels de la planète et le besoin d'investissements publics et privés plus conséquents dans la recherche scientifique.

3.

Le principal sujet du **XXIIIe Congrès de l'Internationale socialiste qui s'est tenu à Athènes 30 juin – 2 juillet 2008**, sous le thème général « Solidarité mondiale : Le courage de faire la différence » était « Agir maintenant sur le changement climatique : pour bâtir une société durable à l'échelle mondiale ».

Donnant suite au travail continu de la Commission, le Congrès a réaffirmé l'engagement du mouvement social-démocrate international de faire avancer une durabilité commune dans un monde global plus que jamais interdépendant.

Le Congrès a considéré que les crises financières, alimentaires et celles liées aux carburants, qui se sont si rapidement répandues de continent à continent, ne sont que les dernières preuves que des réponses communes sont cruciales

pour relever les défis qui, dans le monde d'aujourd'hui, n'ont par nature pas de frontières.

Répondant aux propositions faites par la Commission, le Congrès a souligné que le changement climatique a déjà créé un monde avec des besoins changeants et toujours plus urgent en ressources des nations, avec des points critiques potentiels de conflits pour l'accès à l'énergie ainsi qu'au ressources naturelles, et d'accroissement des tensions liées à des flux migratoires environnementaux plus grands, la prolifération de maladies infectieuses et autres problèmes de santé, et des pressions croissantes d'abord sur les plus pauvres, les plus vulnérables, régions et pays.

Le Congrès a établi que sécuriser un système international capable de donner une réponse efficace, demande un leadership et un respect mutuel entre les nations en développement et développées, qui nécessiterait un plus grand degré de solidarité que manifesté jusqu'ici. Il a souligné qu'une solidarité active devrait inclure des soutiens techniques et économiques aux pays qui sont moins en mesure de réduire les émissions de gaz à effets de serre et de s'adapter aux impacts croissants du changement climatique.

En appuyant les propositions de la Commission, le Congrès a souligné qu'un aspect particulièrement important de l'action à mener pour arriver à une réponse plus globale et unifiée au changement climatique, était la sensibilisation publique, commençant par l'éducation. La sensibilisation croissante des citoyens dans plusieurs parties du monde a été saluée, mais le Congrès a estimé que de plus grands efforts doivent être faits pour l'intensifier, notamment parmi les jeunes, avec un accent particulier sur les échanges de meilleures pratiques et des programmes d'assistance publique plus vastes, à la fois dans le domaine politique et à un niveau des collectivités.

Le Congrès a déclaré qu'un grand nombre des mesures politiques et des nouvelles initiatives nécessaires, seront difficiles à mettre en œuvre, mais qu'aucune autre voie n'est possible, car tout retard dans nos actions compromettra notre capacité de répondre de manière efficace au changement climatique. Dans cette optique, les institutions globales, faisant partie du système multilatéral dans son ensemble, doivent plus que jamais avoir la capacité, la flexibilité et l'autorité de répondre aux attentes et demandes croissantes de nos citoyens pour un monde meilleur.

4.

A **St-Petersburg les 14-15 juillet 2008**, la Commission a tenu un Séminaire sur le Changement climatique, rassemblant les membres de la Commission et des représentants des partis avec des scientifiques et des experts russes pour des échanges de vue sur les questions du changement climatique.

Sous la présidence des co-présidents de la Commission, Ricardo Lagos et Göran Persson, et accueilli par Sergei Mironov, Président du Conseil de la Fédération russe, Président du Parti Une Russie juste et membre de la Commission, le Séminaire a traité de trois thèmes principaux : maîtriser le changement climatique par une croissance économique basée sur l'équité, l'emploi et le respect de l'environnement ; promouvoir des sources alternatives d'énergies ; et renforcer les régulations nationales et internationales protégeant l'eau et les forêts. Des présentations détaillées spécifiques ont été faites sur chacun des thèmes par des membres des communautés académiques et scientifiques russes.

Les participants se sont accordés que rien de moins que l'habitabilité de la planète et la paix et la stabilité mondiales étaient en jeu, et que l'humanité n'a que quelques années pour renverser la croissance des émissions de carbone afin d'éviter les plus sévères conséquences du réchauffement globale.

L'accent a été mis sur le fait que de plus grands efforts sont nécessaires pour transformer les économies basées sur la consommation d'énergies de combustion fossile en des économies à de faibles teneur en carbone avec des énergies plus efficaces basées sur des sources alternatives d'énergies. A cet égard, la Commission a appelé à plus d'efforts nationaux et multilatéraux pour accroître la production et l'utilisation de l'énergie solaire, éolienne, géothermique et autres sources d'énergies renouvelables, ainsi qu'à la mise en place de programmes pour créer et instaurer la conversion nécessaire de technologies, le tout pouvant être un stimulant économique fort et améliorer les perspectives de création d'emplois.

La Commission croit que ceci ne peut aboutir qu'à condition que les gouvernements, en coordination avec les secteurs d'affaires et du travail, développent et instituent des politiques de promotion de la recherche publique et privée et font les investissements nécessaires pour mettre en œuvre la mutation vers les énergies alternatives et renouvelables.

La Commission a souligné la nécessité de mettre en place un système global intégré pour mesurer et prévoir les changements climatique, un service de sauvetage international et un centre international chargé de faire l'esquisse d'une structure industrielle solide et écologique. La nécessité de faire des efforts plus grands et mieux coordonnés pour garder les océans propres et sains, assurer les ressources en eau fraîche et préserver les terres forestières, car cruciales pour la survie humaine, a également été soulignée.

5.

La Commission s'est réunie à **Stockholm les 5-6 septembre 2008**, accueillie par le Parti social-démocrate suédois, SAP et le Vice-président de la Commission Göran Persson, pour traiter de la question des transferts de technologie et du renforcement des capacités pour les pays développés, comme faisant partie de la réponse globale pour mitiger et s'adapter au changement climatique et promouvoir un développement économique durable, et comment les fonds nécessaires pourraient être fournis.

Soulignant que la crise économique mondiale ne doit pas servir de prétexte pour réduire l'espace de négociations vers l'achèvement d'un nouveau régime climatique, la Commission a mis en garde contre les risques de « l'incrémentalisme » et des demi-mesures et a exhorté la communauté internationale à faire tous les efforts nécessaires pour arriver à des résultats solides en vue d'un accord à la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Poznan en décembre 2008.

La Commission a salué le fait qu'aux Pourparlers des Nations unies sur le changement climatique à Accra les 21-27 août 2008, les pays en développement se sont plus activement impliqués, plusieurs d'entre eux proposant des plans d'actions nationaux avec des objectifs spécifiques à atteindre qui seraient inclus dans l'ordre du jour de Poznan. L'accord intervenu à Accra d'inclure la déforestation dans les pays en développement dans le nouveau régime climatique était également encourageant, ainsi que les progrès faits vers un accord sur la limitation des émissions de carbone par des industries spécifiques, lesdites approches sectorielles.

La Commission a souligné que l'association de la science et de la technologie, ainsi que le transfert des technologies écologiques vers le monde en développement étaient cruciaux, et a insisté sur l'urgence d'une plus grande

concentration des efforts faits par les nations dans un contexte à la fois d'une coopération Nord-Sud et Sud-Sud pour déterminer le meilleur moyen d'améliorer les capacités actuelles et maximiser les nouvelles technologies.

La Commission a constaté que les pays en développement avaient besoin de transferts massifs et d'une importante assistance technique et de renforcement de capacités et que les fonds prévus dans la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques n'étaient pas suffisants, notamment dans le cas de l'Afrique, qui est très vulnérable aux effets négatifs du changement climatique.

La Commission a fortement insisté sur le fait que tout effort devrait être fait pour surmonter l'écart en finançant des technologies écologiques dans le monde en développement – particulièrement en faveur des pays pauvres et des états des petites îles – et que des apports substantiels des secteurs publics et privés étaient nécessaires, ainsi qu'une plus grande coopération entre le public et le privé, à tous les niveaux et entre les gouvernements nationaux et les agences internationales.

La Commission a souligné qu'atteindre le niveau nécessaire de collaboration était un enjeu politique, qui implique que le monde en développement, particulièrement les pays et régions les plus vulnérables, aient une voix plus pondérante dans les négociations vers un nouvel accord sur le climat.

6.

La Commission s'est réunie au **Cap en Afrique du Sud le 2 mars 2009**, accueillie par le Président de la République Kgalema Motlanthe et le leader de l'ANC Jacob Zuma, pour des discussions qui se sont concentrées sur l'expérience de l'Afrique pour maîtriser le réchauffement global et le changement climatique, et les perspectives du continent pour les négociations globales en vue d'un accord à Copenhague. Les dirigeants et ministres des différents gouvernements dirigés par les partis membres de l'Internationale socialiste en Afrique participant à la réunion, étaient unis dans leur message : alors qu'elle est la moins responsable du réchauffement global et du changement climatique, l'Afrique souffre le plus de ses pires effets, et le chemin vers des négociations globales demande une solidarité accrue du Nord vers le Sud afin d'aider le continent africain à traiter et s'adapter aux nouveaux défis.

Les participants à la réunion ont souligné les interconnexions entre la justice environnementale, sociale et économique, en notant que les personnes les plus vulnérables en Afrique souffrent le plus des effets du réchauffement climatique, particulièrement de la sécheresse et des niveaux bas des régions côtières, et que le changement climatique était donc une cause de pauvreté pour le continent.

Les impacts négatifs des conflits violents sur l'environnement, les infrastructures et la cohésion sociale en Afrique ont également été soulignés, ainsi que le besoin urgent d'une coopération régionale et internationale plus grande pour aider à résoudre les conflits pacifiquement, comme faisant partie d'une approche intégrale pour affronter le changement climatique.

L'accent a été mis sur les besoins cruciaux des nations africaines dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, et sur le fait que la clé de l'adaptation était la volonté des nations du monde développé, particulièrement au regard de la récession économique globale, d'aider efficacement le continent dans ses efforts d'augmenter les capacités technologiques.

Moderniser la technologie et promouvoir la formation étaient également considérés comme "tant des facteurs des efforts africains pour faire des progrès dans la transition vers les énergies renouvelables, particulièrement l'utilisation du solaire, des éoliennes et de la puissance thermique."

Dans la perspective de Copenhague, la Commission a réitéré sa position que l'urgence de traiter le changement climatique ne devrait pas être minimisée à cause des pressions économiques globales, qu'il n'y avait pas de choix entre préserver l'environnement de la planète et revigorer l'économie globale, que les deux tâches étaient complètement en corrélation et ne pourraient être accomplies qu'en étant traitées ensemble.

Pour parvenir à un nouveau modèle d'interaction humaine dans une société mondiale durable, la Commission a réaffirmé, qu'il fallait des niveaux de solidarité plus élevés, particulièrement du Nord vers le Sud dans le cas de l'Afrique, mais aussi parmi et à l'intérieur des pays du monde en développement. L'enjeu n'est pas seulement la technologie, mais aussi l'éducation et la nécessité de créer une culture de conservation et de protection de l'environnement, du niveau local au niveau global.

7

A Pékin, Chine, les 14-15 mai 2009, sous le titre « Pourparlers de Haut Niveau sur le Développement durable », les membres de la Commission de l'Internationale socialiste pour une Société mondiale durable ont eu des échanges de vue avec le Président Hu Jintao, et avec des dirigeants du gouvernement de la République populaire de Chine et du Parti communiste chinois (PCC).

Lors de ces réunions, les dirigeants de l'IS et des officiels chinois ont souligné le besoin actuel de traiter efficacement et de manière globale les enjeux fondamentaux et interconnectés du changement climatique et de mettre en œuvre le développement durable. Il a été accordé que tous les pays devraient contribuer à réduire les émissions de gaz à effets de serre, avec des engagements basés sur le principe de « responsabilités communes mais différenciées » comme prévu dans le protocole de Kyoto. Il a été également admis que le changement climatique présentait une bonne opportunité pour promouvoir une croissance économique durable, y compris au travers d'investissements dans l'utilisation croissante et substantielle des ressources d'énergies renouvelables, avec des bénéfices potentiels pour les pays en développement et développés.

Des modèles de développement plus favorables à l'environnement et de nouveaux cadres de gouvernance, particulièrement au niveau international, pour gérer et préserver la richesse commune de l'humanité de manière durable pour la planète ont été discutés. Il y a obligation morale de tous les pays à contribuer à la mitigation efficace et à l'adaptation au changement climatique, y compris par rapport aux transferts de technologies vers les pays en développement, de manière la plus juste et la plus équitable. L'idée de promouvoir un retour à la « culture de l'harmonie » qui mettrait l'accent sur des relations de soutien mutuel entre les peuples, et entre les peuples et la nature, même si la croissance économique est poursuivie au travers des mécanismes du marché, a également été avancée.

Les efforts pour atteindre un accord à Copenhague doivent être fondés, a-t-il été mis en avant, sur une vision commune à long terme qui soutiendrait un futur de développement et de croissance équitable et écologique.

8.

A la réunion du Conseil de l'Internationale socialiste à **Budva, Monténégro, les 29-30 juin 2009**, qui avait pour le thème principal : « Travailler pour un nouveau cadre global pour l'économie mondiale, la paix et la sécurité, la démocratie et l'environnement », la question du changement climatique était centrale, avec des débats basés pas le travail de la Commission.

En vue du prochain Sommet de Copenhague en décembre, le Conseil a émis l'avis que le nouvel accord qui y sera adopté devra être ambitieux et réaliste, mais aussi fondé sur une base plus sociale que ne l'était le Protocole de Kyoto. La position de la Commission est que les pays développés devraient être un exemple et faire des efforts significatifs pour montrer la voie à suivre et que le principe d'une responsabilité commune pour notre futur, basé sur une approche adaptée aux capacités respectives des pays, devrait guider les futurs protocoles internationaux. Cette position était partagée par tous les membres.

Se basant sur la contribution de la Commission, le Conseil a souligné la nécessité du soutien des pays du Nord aux pays du Sud afin de financer les mesures nécessaires pour leur adaptation au changement climatique, tout en assurant les transferts de technologie et en aidant la mise en place de stratégies nationales pour le développement à faible teneur en carbone dans les pays en développement. Il a aussi souligné l'importance de concilier d'une manière équilibrée les aspects économiques, sociaux, environnementaux et culturels du développement tout en adhérant au concept de développement durable.

L'appel urgent a été réitéré d'agir maintenant, dans l'intérêt de tous, vers un monde qui est plus juste, plus équitable et plus respectueux de l'environnement, sans créer de nouvelles inégalités à partir de préoccupations environnementales essentielles.

9.

Remarques de conclusions

Tout au long du processus de son travail, la Commission a bénéficié des perspectives d'avenir de ses participants et des contributeurs de grands et petits pays, développés et en développement, aidant à jeter des ponts et à promouvoir une bonne compréhension de la coopération Nord-Sud qui est cruciale pour atteindre une réponse globale intégrée au réchauffement global et au changement climatique. Comme la Commission l'a déclaré lors de sa première réunion à Londres, c'est une responsabilité commune qui doit être basée sur une « solidarité active entre les pays riches et les pays pauvres » et « dans un esprit de dialogue Nord-Sud ».
